Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

Herausgeber: Visarte Schweiz

Band: - (1918)

Heft: 7-9

Artikel: A propos d'un concours officiel

Autor: Delachaux. Th.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-625596

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Falle versucht man hinterher noch etwas zu flicken, das Resultat bleibt jedoch ein klägliches und die Auslagen sind deswegen um nichts geringer.

In dieser Selbstüberhebung der Departemente in der Behandlung von Kunstfragen liegt das Krebsübel. Dies lässt sich allenfalls dadurch entschuldigen dass die Kunstkommission ausschliesslich nur einem einzigen Departement angegliedert ist. Unter dieser rein administrativen Nothwendigkeit sollte jedoch die Kunst nicht zu leiden haben. Die Kunstkommission allein sollte in Kunstfragen für alle Departemente zu entscheiden haben.

Gegen diese Zustände in der eidgenössischen Kunstpflege erheben wir Künstler energischen Protest und hoffen damit nicht nur der Künstlerschaft, sondern hauptsächlich der Schweizerkunst im allgemeinen zu dienen. Th. D.



A propos d'un concours officiel.

Les milieux artistiques se sont émus avec raison de la façon dont a été présenté par le Département fédéral des finances le concours pour les projets de nouvelles monnaies suisses. On pouvait à bon droit s'attendre, après toutes les expériences faites depuis des années dans le domaine des concours artistiques, que nous y eussions fait quelques progrès, surtout en ce qui concerne les concours officiels. Malheureusement ce nouvel exemple nous prouve abondamment qu'il en est autrement et que les anciens errements d'une routine indélébile règnent encore en maîtres. Nous en sommes toujours encore à cette insurmontable méfiance de la part des autorités vis-à-vis des artistes, à cette terreur devant le verdict d'hommes du métier dans les questions d'Art. Il y a cependant d'autres facteurs en jeu et nous allons nous donner pour tâche de les étudier afin d'y porter remède si cela est possible.

Constatons tout d'abord que la bonne volonté ne manque pas ; la preuve en est l'intérêt que portent aux questions d'Art nos autorités et les crédits qu'ils accordent et ne jugent point inutiles malgré la dureté des temps. Nous possédons une Commission fédérale des Beaux-Arts ; nous comptons en Suisse quelques sociétés d'Artistes importantes dont les unes s'occupent de questions d'un intérêt général, d'autres plus spécialement des Arts appliqués. Citons seulement les trois plus importantes : La Société des Peintres, Sculpteurs et Architectes suisses, le Werkbund suisse et l'Œuvre. Ces trois associations représentent à peu de chose près la totalité des artistes suisses et il est facile de les atteindre par leurs Comités pour la discussion de questions intéressant l'art suisse. La Commission fédérale des Beaux-Arts représente entre ces associations et les autorités fédérales un organe de liaison qui devrait réaliser cette collaboration. Nous possédons donc tous les rouages néces-

L'ART SUISSE

saires à une bonne administration des questions artistiques dans le ressort de la Confédération et il s'agit seulement de les utiliser.

Que se passe-t-il maintenant, lorsqu'un Département fédéral quelconque doit résoudre une question artistique, concours ou autre? Contre toute attente, il tranche cette question de sa propre autorité et les organes compétents se trouvent généralement placés devant un fait accompli. Tout au plus se hasarde-t-on à quelque raccommodage après coup qui n'influe que peu sur le résultat déplorable; avec cela les dépenses ne sont pas moindres que si les choses avaient été faites régulièrement.

C'est là que gît la principale cause d'erreur, dans cette autocratie de chaque Département dans les questions d'art, la Commission fédérale étant rattachée à un seul Département. Ceci est naturellement une nécessité administrative; mais ce fait ne devrait en aucun cas limiter la compétence de la Commission fédérale à ce seul Département et toutes les questions d'ordre artistique de tous les Départements devraient lui être soumises. Cela est d'autant plus nécessaire que l'on donne depuis quelque temps et avec raison plus d'importance aux arts appliqués et que par ce fait-là les concours d'un caractère artistique seront toujours plus nombreux ou devront être multipliés.

C'est donc contre cet état de fait que les artistes protestent énergiquement dans l'espoir de rendre service non seulement à la corporation, mais surtout à l'Art suisse dans son ensemble.

Th. D.

AUSSTELLUNGEN :: EXPOSITIONS

Basel. — Ausstellung Schweizerischer Graphik im Ausland im Gewerbemuseum, 1.-22. September.

Genève. — Exposition Rodin, Bâtiment électoral, du 14 septembre-6 octobre.

Neuenburg. — Eine frohe Nachricht wird uns gemeldet: Die bescheidene «Rose d'Or», der kleine, von einigen Künstlern vor drei Jahren gegründete Ausstellungsraum, nimmt einen neuen Aufschwung und siedelt in die Säle der «Galerie Leopold-Robert» über. Die »Rose d'Or» geht in die Hände der «Gesellschaft der Kunstfreunde» (Société des Amis des Arts) über, die ihren Wirkungskreis dadurch umgestaltet und zugleich der neueren Kunstrichtung zuwendet, wozu wir sie beglückwünschen. Diejenigen, die an der Beleuchtung des früheren, zwar kleinen aber doch recht hübschen Ausstellungsraumes manches auszusetzen hatten, werden sich zufrieden geben müssen und ihre Werke unbedenklich unter den günstigsten Verhältnissen ausstellen können. Wir wünschen der erweiterten «Rose d'Or» viel Glück und langes Leben!

Neuchâtel.— Nous apprenons une bonne nouvelle; la modeste «Rose d'Or», la petite galerie d'Art, fondée par quelques artistes il y a trois ans, prend un nouvel essor et de transporte aux Salles d'expositions de la «Galerie Léopold Robert». Elle passe aux mains